



Présentation Institut Carnot@APHP

CME du 8 septembre 2020

Florence Favrel-Feuillade
DRCI

Pourquoi un Carnot@AP-HP?

- ▶ **L'AP-HP: acteur essentiel de la recherche translationnelle à la médico-économie**
- ▶ Renforcer le positionnement de l'AP-HP comme **partenaire de la compétitivité** des entreprises
- ▶ Développer nos interactions avec les autres instituts Carnot
- ▶ **Renforcer une politique de soutien active à l'innovation** : projet « parvis Notre Dame » > 10 000m² consacrés à l'innovation

Carnot@AP-HP c'est:

Renforcer la culture de recherche en partenariat avec le monde économique



Objectifs de la labellisation :

- Amplifier la **recherche partenariale**
- Améliorer la **lisibilité de notre offre de services en recherche aux entreprises**
- **S'assurer de la satisfaction des partenaires**
- **Communication renforcée : premier CHU avec le label CARNOT**

Carnot@AP-HP c'est :

2010 : première
Charte des
partenariats
industriels

7 accords cadres
avec partenaires
industriels



Stratégie du Carnot@AP-HP

- **Mise à disposition de solutions en recherche clinique et translationnelle en santé**
 - ▶ Etude de faisabilité et réalisation d'essais cliniques
 - ▶ Évaluation clinique et médico-économique des dispositifs médicaux (HTA)
 - ▶ E cohorte et études en vie réelle
 - ▶ Développement pharmaceutique
 - ▶ Développement d'algorithmes
- **Autour des axes définis dans le conseil stratégique de filière – industries et technologies de santé**
 - ▶ médecine des 5P
 - ▶ données de santé et IA
 - ▶ produits de santé,
 - ▶ e-santé

Impact de la labellisation Carnot :

- Réduire les délais de contractualisation / augmenter le nombre de projets
- Augmenter la visibilité externes des plateformes de recherche et structures de soutien à la recherche de l'AP-HP
- Obligation de résultats et de délais qui doit inciter l'institution à assouplir certaines rigidités (pour les recrutements financés sur contrats - grille de rémunérations/ délai de recrutement)
- Bénéficiaire de l'abondement ANR

- **Recueil des données sur l'ensemble du périmètre AP-HP pour un total de 44 M€ de contrats facturés en 2019**
- **Une assiette de calcul de l'abondement ANR de 26,7 M€**
- **Permettant d'envisager un montant d'abondement entre 3,8 et 5,7 M€ sous réserve d'audit et de validation par l'ANR**
- **Utilisation cible de l'abondement :**
 - ▶ 50 % retour aux équipes et structures de soutien impliquées (ex. : contrat unique = renfort à l'aide à l'investigation dans les PAIC / projet HAO équipe clinique /URC)
 - ▶ 30 % seront alloués à des actions de ressourcement scientifique (ex. : prise en charge technico règlementaire des projets sans financement , soutien aux plateformes supra GH, AAP internes, etc.)
 - ▶ 20 % assurer la professionnalisation (= renforcement des fonctions supports du Carnot)

Déclinaison opérationnelle du label

- **Direction de l'institut assurée par la directrice de la DRCI et un directeur adjoint**
- **Recrutements d'une coordinatrice du Carnot et renforcement immédiat des secteurs collaboration de recherche et juridique + recrutements sur projets financés par industriels (temps dédié DRCI et structures de soutien ou plateformes supra GH, équipe de recherche/investigation)**
- **Recensement des contrats facturés en 2019 par l'AP-HP pour le calcul de l'abondement (avril-mai 2020)**
- **Rédaction de la convention avec l'ANR dans lesquelles le périmètre de chaque Institut sera indiqué. Enjeu de cohérence avec les autres instituts sur périmètre AP-HP (octobre 2020)**
- **Mise en place d'une gestion de projet dédiée définie en 4 workpackage :**
 - ▶ Gouvernance et gestion opérationnelle
 - ▶ Structuration de l'offre de recherche translationnelle et clinique adaptée aux industriels et particulièrement aux start-up et PME
 - ▶ Indicateurs d'activité et des tableaux de bord du Carnot
 - ▶ Communication

Gouvernance : le conseil d'orientation stratégique et scientifique

■ Missions :

- ▶ Propose au CA des orientations prioritaires en termes d'axes de développement de la recherche partenariale et de modalités d'utilisation de l'abondement.
- ▶ Contribue à la définition des orientations scientifiques, en fonction des offres de service définies par les structures de soutien et plateformes de recherche
- ▶ Veille à la bonne adéquation entre les actions engagées par l'institut pour la mise en œuvre de la stratégie et les objectifs et attentes des partenaires socio-économiques.
- ▶ Aide à l'identification des besoins de collaboration exprimés par les acteurs industriels et les chercheurs de l'AP-HP, et à l'analyse des indicateurs de performance de l'institut Carnot AP-HP.

■ Composition :

- ▶ DGA AP-HP
 - ▶ Vice-président recherche AP-HP et son adjointe
 - ▶ Directrice institut Carnot@APHP et son adjoint
 - ▶ 2 directeurs de la recherche clinique et de l'innovation des GHU
 - ▶ 6 représentants des commissions recherche des GHU.
 - ▶ 4 personnalités issues du monde de l'entreprise (LEEM, ARIIS, SNITEM, Medicen)
 - ▶ 2 partenaires industriels avec lesquels l'APHP a passé un accord cadre (Sanofi, Owkin)
 - ▶ Représentants des 6 universités
 - ▶ Partenaire institutionnel : Conseil régional IdF.
 - ▶ Chargé de projet Hôtel-Dieu
-
- ▶ Invités permanents : directeur adjoint IC, coordinateur, pôle transfert et innovation, pôle partenariats.

■ Missions :

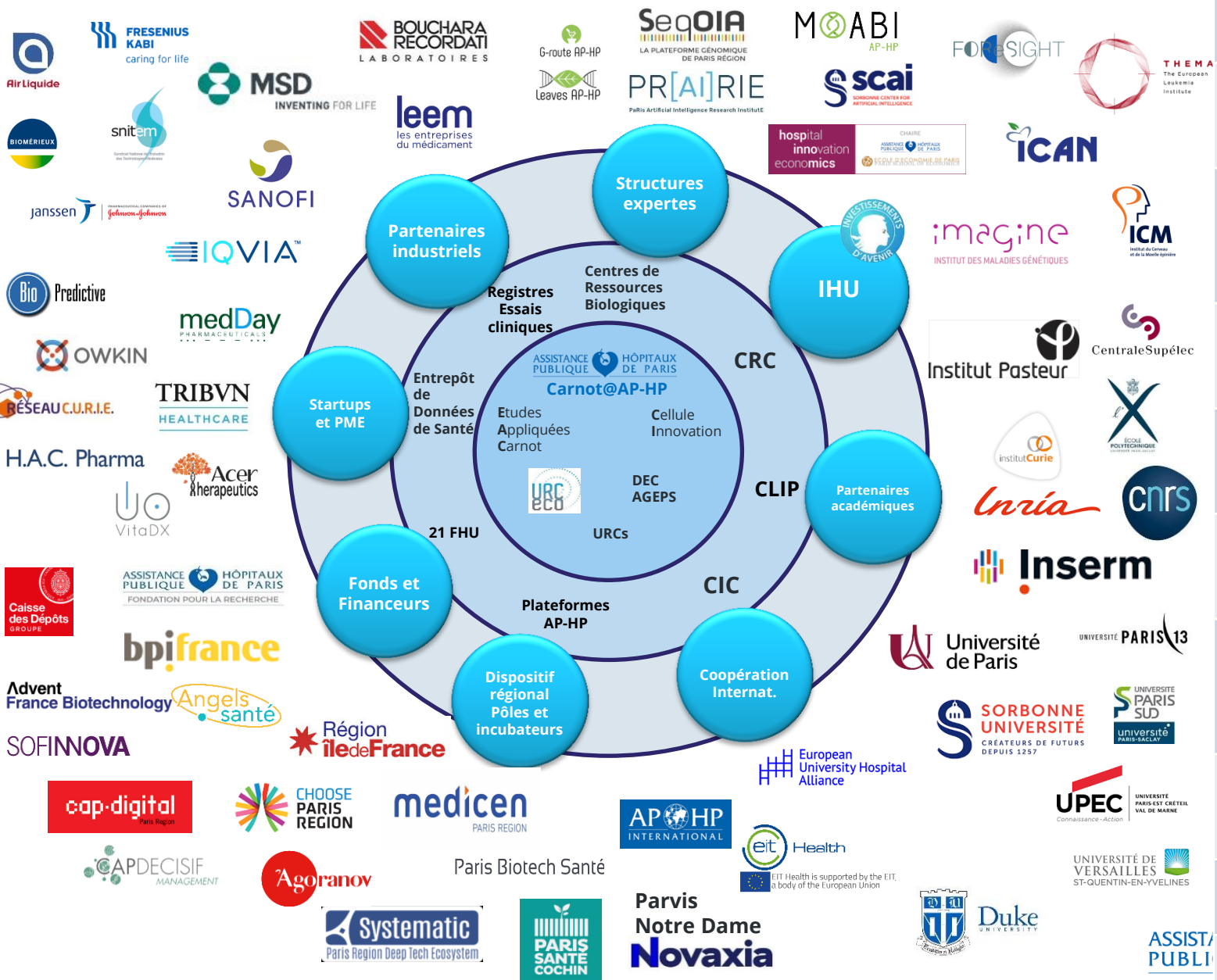
- ▶ Définition des orientations prioritaires de l'institut Carnot@AP-HP en termes d'axes de développement de la recherche partenariale, de communication
- ▶ Définition des orientations en matière d'utilisation de l'abondement Carnot : professionnalisation, ressourcement, développement de partenariats socio-économiques.
- ▶ Valide le rapport d'activité

■ Composition :

- ▶ DGA AP-HP.
- ▶ Directrice du Carnot et son adjoint, coordinatrice du Carnot
- ▶ Vice-président recherche AP-HP et son adjointe.
- ▶ Le représentant de la commission recherche de la CME de l'AP-HP
- ▶ 1 représentant des doyens
- ▶ 1 représentant des URC
- ▶ 1 représentant des présidents de commission recherche innovation des GHU
- ▶ 1 représentant des directions recherche des GHU
- ▶ 1 représentant des CRB
- ▶ 1 représentant des CRC
- ▶ 1 représentant des CIC
- ▶ Responsable du pôle transfert et innovation DRCI
- ▶ Responsable du secteur collaborations de recherche DRCI
- ▶ 3 représentants des plateformes supra GH

Notre réseau pour l'innovation

Plateformes AP-HP



Plateforme MEARY
Biothérapie -MTI

Plateforme *Digital Medical Hub* : objets connectés

Plateforme CDEM
Centre d'évaluation des dispositifs médicaux

Centre de recherche en nutrition humaine
CRNH

Plateforme Biobanque microbiote

Plateforme CEPHEPI
pharmaco-épidémiologie

Plateforme d'évaluation des biomarqueurs innovants

Plateforme LUMIERE
imagerie/diagnostic anténatal

Plateforme e-cohortes

Plateforme phagothérapie

Merci de votre attention



INVENTEZ, VALORISEZ ET SOIGNEZ AVEC L'AP-HP